



Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} juin 2015
Français
Original : anglais

Session de 2015

21 juillet 2014-22 juillet 2015

Point 5 c) de l'ordre du jour

Débat de haut niveau : examen ministériel annuel

Déclaration présentée par OceanCare, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

L'avenir de l'humanité dépend de la bonne santé des océans. La surpêche, la pollution chimique et le bruit nuisent d'ores et déjà à la biodiversité des milieux marins et menacent la sécurité alimentaire de millions de personnes. Ces effets délétères sont exacerbés par le changement climatique et l'acidification des océans.

Pour passer aux objectifs de développement durable, il conviendrait d'adopter des mesures et de prendre aujourd'hui des décisions réfléchies pour limiter, demain, les atteintes à l'environnement marin.

L'exploration pétrolière va, de par sa nature, à l'encontre de cet objectif. Les émissions de gaz à effet de serre contenues dans les réserves mondiales de combustibles fossiles, telles qu'elles sont actuellement estimées, sont déjà trois fois supérieures à la limite à ne pas dépasser si l'on veut éviter que la température n'augmente de plus de 2 °C. Or, l'objectif de l'industrie pétrolière est d'accroître l'utilisation des combustibles fossiles dans le futur.

Aider ce secteur à trouver de nouveaux gisements en mer a des conséquences plus graves encore, car nous en pâtissons aujourd'hui également. L'exploration pétrolière en mer est en grande partie à l'origine de la pollution sonore des océans.

Depuis plus d'une décennie, OceanCare s'inquiète de la pollution sonore des océans et en fait état lors de réunions intergouvernementales, en demandant aux gouvernements et à l'Organisation des Nations Unies de prendre des mesures pour y remédier.

Dans certains endroits, le bruit généré par l'exploration pétrolière, le trafic maritime et l'utilisation de sonars militaires de forte intensité a doublé tous les 10 ans au cours des 60 dernières années, ce qui constitue une menace importante pour la vie marine et les écosystèmes. La pollution sonore des océans a des incidences sur au moins 55 espèces marines, parmi lesquelles 20 espèces de poissons commercialisés, dont la perche, le vivaneau, la morue, l'églefin et le thon rouge. Des études montrent que le bruit intense produit par l'exploration pétrolière en mer peut faire baisser de 80 % les prises de poissons commercialisés, qui peinent ensuite à se redresser. Cette situation a des répercussions socioéconomiques très dures sur le secteur des pêches et ceux qui en vivent, sur l'approvisionnement alimentaire à l'échelle planétaire, ainsi que sur la biodiversité marine mondiale.

L'Assemblée générale des Nations Unies a pris conscience de cette réalité dans sa résolution annuelle sur la viabilité des pêches et a encouragé l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture à examiner les liens entre pollution sonore, baisse des prises et conséquences socioéconomiques.

Les Parties à la Convention sur la diversité biologique sont récemment convenues de la nécessité d'effectuer des études d'impact environnemental approfondies et détaillées avant d'approuver des activités sources de bruit en milieu marin (décision XII/23).

La transition vers les objectifs de développement durable nécessitera des décisions éclairées, coordonnées et réfléchies pour limiter les dommages. Toutes les institutions sont en mesure d'intervenir de manière coordonnée et adaptée. Tous les gouvernements peuvent exiger de manière responsable que des études d'impact environnemental approfondies soient réalisées avant d'approuver des activités

sources de bruit en haute mer. Une comparaison transparente entre les risques liés à l'exploitation des combustibles fossiles et ceux que génèrent les infrastructures de production d'énergie renouvelable devrait lever toute hésitation quant aux décisions à prendre.
